

FIN DE L'HEBERGEMENT D'URGENCE DANS LE RHÔNE : COMMENT LUTTER ?

Dans le Rhône, la préfecture souhaite mettre fin à l'inconditionnalité et la continuité de l'hébergement en ne réservant l'accès à l'hébergement d'urgence que sur critères de vulnérabilité réévalués tous les 2 mois.

C'est un véritable retour en arrière et un désastre pour les personnes. Elles seront condamnées à vivre à la rue tant qu'elles n'auront pas de droit au séjour en France.

Le collectif *Hébergement en Danger* vous propose une soirée pour rappeler le cadre juridique et donner des outils sur lesquels s'appuyer afin de faire valoir l'accès et la continuité de l'hébergement.

La préfecture porte une atteinte grave aux personnes hébergées et à la rue.

Ce sera l'occasion de s'organiser collectivement, de construire notre action et aider les personnes à faire valoir leurs droits.

Les intervenants : 2 juristes en droit au logement de l'ALPIL et 1 avocate

Professionnel·les du travail social, bénévoles, militantes et personnes qui se sentent concernées, venez nombreuses !

Mardi 12 novembre 2019

19h00 (ouverture des portes à 18h30)

31 Rue Sébastien Gryphe, 69007 Lyon

19h00